

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 15 mars 2016

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3924-2015.

Cause annuelle 2015 de *Gazifère inc.* (Phase 4 – Éléments supplémentaires à la cause tarifaire 2016).

Planification de l'audience en Phase 4 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.-AQLPA).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA)* aux fins de la planification d'audience en Phase 4 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera les éléments de preuve contenus au mémoire C-SÉ-AQLPA-0026 SÉ-AQLPA-3, Doc. 1. Durée prévue : 15-20 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Panel « *Taux d'amortissement* » décrit dans la lettre B-0561 du 14 mars 2016 de *Gazifère inc.* : environ 15-20 minutes.
Panel « *Principes comptables des États-Unis* » : environ 20-25 minutes.
Panel « *Allocation des coûts pour les services rendus par les compagnies affiliées* » : aucun temps actuellement prévu.
Panel « *Allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées* » : aucun temps actuellement prévu.
Panel « *Entente avec la Ville de Gatineau* » : environ 10-15 minutes.
Panel « *Rémunération CFR, prévision de la demande contractuelle et critères d'étalement de la contribution financière* » : environ 10 minutes.
Panel « *Allocation des coûts entre les tarifs et fonds de roulement* » : aucun temps actuellement prévu.
Et environ 5 minutes par intervenant.
Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 30-40 minutes.
Nous sommes en accord avec la proposition de *Gazifère inc.* de tenir les plaidoiries le lundi 4 avril 2016.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.